

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2019

L'An deux mille dix neuf

Le Vingt-quatre Septembre, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 Septembre 2019

**PRESENTS** : FROMENT R., GROLLEAU D. , ROBIN A., SEGUI H., MASSIOT J., ARCHAMBAUD M., BOBINEAU P., FAUCHER M

**ABSENTS** : BOURNEL P, MAROUSSIE G.,. (excusés), CHARLÉ L.

Secrétaire de séance : Mme ARCHAMBAUD Monia

Pouvoir de Mr BOURNEL Paul à Mme SEGUI Hélène

Pouvoir de Mr MAROUSSIE Gérard à Mr GROLLEAU Denis

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents

**Ordre du Jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 1<sup>er</sup> Août 2019
- Appel d'Offres extension de la Garderie périscolaire
- Proposition travaux d'effacement de réseaux 2020
- Proposition Baisse Prix de Vente du Lotissement de la Passerelle sur certaines parcelles
- Achat ordinateur Cantine
- Convention Educateur Sportif, saison 2019/2020
- Contrat PEC (parcours emploi compétence) Mme VANWALLEGHEM Delphine
- Remplacement du Personnel communal, année scolaire 2019/2020
- Demande de dénomination de la Commune de Ste Radegonde-des-Noyers en Commune Touristique
- projet avis du Territoire à Risque Important de la Baie de l'Aiguillon
- Questions diverses

Monsieur Le maire demande aux membres présents l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour :

- Paiement assurance AREAS

Le Conseil Municipal,

- décide par 10 voix pour, de retenir les lots suivants pour l'extension de la Garderie Périscolaire :

Lots	Entreprises	Montant HT
Lot n°3 : Couverture - zinguerie	Sarl COUTAND à Chantonnay	8 542.99 €
Lot n°12 : Plomberie – ventilation – chauffage - climatisation	Sarl PAINSARD à Cezais	5 393.00 €
Total		13 935.99 €

- déclare le lot :  
Lot n° 06 : Menuiseries intérieures infructueux.

- autorise Monsieur Le Maire à signer les actes d'engagement et les pièces du marché à intervenir avec les entreprises retenues.
- Autorise Monsieur Le Maire à demander un devis à une entreprise pour le lot n° 06
- décide de programmer pour 2020 les effacements de réseaux suivants :
  - Le Grand bot Neuf sur 220 mètres linéaires, pour un montant de travaux de 114 400.00 €, participation de la commune : 42 500.00 €
  - Route du Canal sur 450 mètres linéaires (à partir du 9, route du Canal), montant des travaux : 202 500.00 €, participation de la commune : 86 900.00 €
- décide de modifier le prix de Vente des lots au lotissement de la Passerelle ainsi :  
Par 8 Voix Pour et 2 Abstentions :
  - Le Prix de Vente des Lots n° 5/9/12/16/21/23/35 est fixé à 40 € TTC le M2
  - Le Prix de vente des Lots n° 27 et 34 est fixé à 43 € TTC le m 2
- autorise l'achat d'un ordinateur à la Cantine Communale d'un montant de 299.00 € TTC
- Autorise la signature de la convention de l'éducateur sportif avec l'Association FC2 Sud Vendée
- Autorise Monsieur le Maire à employer Mme VANWALLEGHEM Delphine en contrat PEC
- autorise Monsieur Le Maire à recruter Mme GRIVET Corinne pour remplacer le personnel communal à l'Ecole Publique en cas d'arrêt maladie
- autorise Mr BERTHOIS David à effectuer des heures complémentaires
- sollicite la dénomination de la Commune de Sainte Radegonde-des-Noyers en qualité de Commune touristique
- émet un avis défavorable sur la cartographie du Territoire à Risque Important (TRI) de la Baie de l'Aiguillon – Directive Inndation/2<sup>ème</sup> Cycle
- accepte le paiement de l'Assurance à AREAS d'un montant de 689.00 €
- questions diverses

Levée de séance à 22 heures